

Enjeu de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire, son déroulement et les conditions de passage à l'examen du permis de conduire

I – Enjeu de la formation préparatoire :

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

L'enjeu principal est d'amener tout usager de la route à adopter une conduite responsable, c'est-à-dire respectueuse des autres usagers et respectueuse de l'environnement.

La formation doit permettre à tout usager de :

- ✓ Prendre conscience des facteurs de risque.
- ✓ Comprendre les interactions entre ces facteurs.
- ✓ Prendre en compte, lors de sa conduite, de ses capacités et de ses limites.
- ✓ Adopter une conduite apaisée.
- ✓ Comprendre l'interaction entre l'homme, le véhicule et l'environnement.

La formation :

- ✓ Favorise la prise de conscience des risques.
- ✓ Permet d'accroître ses capacités d'auto-évaluation sur ses points forts et sur ses faiblesses.
- ✓ Permet de faciliter la mise en place de stratégies individuelles pour une conduite plus sûre.

La formation facilite :

- ✓ La mémorisation des règles.
- ✓ L'assimilation des règles et des comportements à adopter.
- ✓ La compréhension, notamment avec l'alternance entre la théorie et la pratique qui permet de mettre en pratique sur la route les connaissances acquises.
- ✓ Les transferts des connaissances vers les savoir-faire et inversement.

II – Déroulement de la formation :

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres usagers en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression vous accompagnent dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mise en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des autoévaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

La formation se déroule de la manière suivante :

- ✓ L'élève doit au préalable suivre des cours sur la signalisation routière et sur les règles de circulation avant de débiter sa formation pratique.
- ✓ La formation à l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière se déroule en alternant le « comprendre » au « réussir » et inversement.

Cette alternance entre l'acquisition des connaissances et de la pratique présente de nombreux avantages car le processus d'apprentissage est plus rapide.

Elle permet :

- ✓ Une meilleure mémorisation des règles.
- ✓ Une meilleure assimilation des règles et des comportements à adopter.
- ✓ Une meilleure intégration des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.
- ✓ Une meilleure compréhension, notamment avec l'alternance théorie/pratique qui permet de mettre en pratique les connaissances acquises sur la route.
- ✓ Les transferts des connaissances vers les savoir-faire et inversement.

III – Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- ✓ Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier.
- ✓ Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes.
- ✓ Réaliser une manœuvre en marche arrière.
- ✓ Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours.
- ✓ Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux jeunes conducteurs.
- ✓ Adapter sa conduite dans un souci d'économie.
- ✓ Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité. L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétence dans une grille d'évaluation.

Quelques conseils :

Installation au poste de conduite : 2 points

- Je fais dans l'ordre : je règle le siège, le volant, le dossier, l'appui-tête, les rétroviseurs puis je boucle ma ceinture.
- Je dis et je fais : je vérifie que tous mes passagers soient ceinturés et que les portes soient fermées à l'aide du témoin sur le tableau de bord.

Il est important de refaire toutes les vérifications à chaque fois que l'on remonte dans le véhicule (notamment après les vérifications).

Vérifications et manœuvres : 3 points

- Les vérifications sont une manière très facile de gagner des points. Il suffit d'apprendre par cœur.
- Les manœuvres, un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière, choisie par l'inspecteur.

Conduite autonome : 1 point

Il s'agit d'un parcours que vous devez effectuer en autonomie complète. Elle dure 5 minutes.

Faire preuve de courtoisie : 1 point

En s'arrêtant pour laisser passer un usager sans le mettre en danger. Faire un signe de la main pour laisser passer un piéton, faciliter le passage d'un bus...

Attention, il faut que se soit justifié et fait en toute sécurité, ne pas s'arrêter en catastrophe sans avoir contrôlé dans le rétroviseur intérieur auparavant.

Conduite Eco : 1 point

- Passer la 4^{ème} vitesse en ville à 50 km/h.
- Eteindre le moteur (start & stop) lors des arrêts qui font suite aux manœuvres.
- Passer les vitesses : accélérer franchement entre chaque rapport.
- Anticiper les ralentissements et les arrêts en lâchant l'accélérateur à l'avance.
- Essayer d'avoir une allure aussi constante que possible.

La conduite éco n'est pas prise en compte lors des voies d'accélération.

Maintenir les espaces de sécurité : 3 points

Si les distances de sécurité, à l'arrêt, vers l'avant et latéralement sont maintenues, il est facile de gagner des points.

Conseils généraux de bon sens :

- Garder une attitude correcte vis-à-vis de l'inspecteur.
- Être poli et souriant : bonjour, merci et au revoir.
- Toute injure ou violence physique est passibles de sanctions sévères.